

Grève du 10 OCTOBRE

Les enseignants feront grève

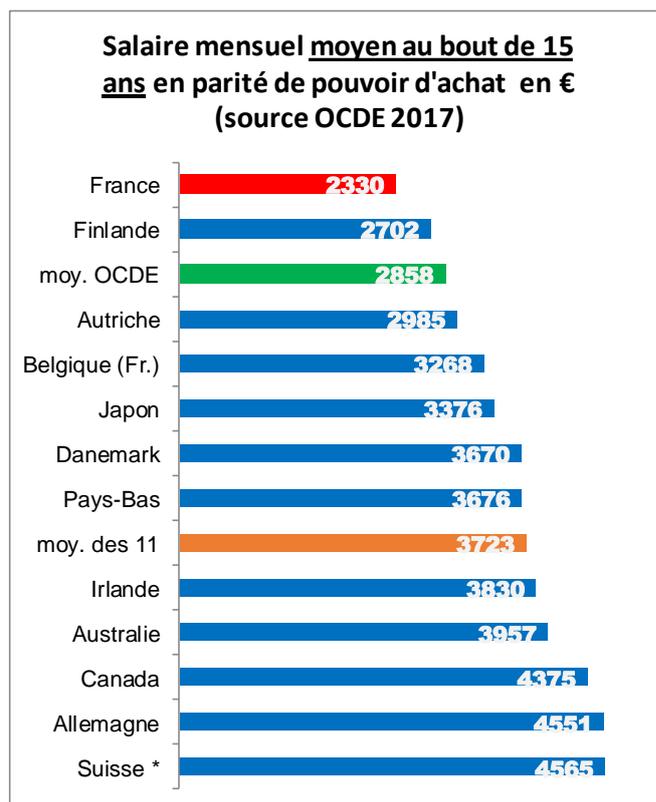
à l'appel unitaire de *toutes les fédérations de la Fonction Publique* :
CFDT, CGC, CFTC, CGT, FA, FO, FSU, UNSA et Solidaires

Nous sommes prêt·e·s à perdre une journée de salaire car :

Les décisions concernant les fonctionnaires sont particulièrement brutales :

- **gel** de la valeur du **point d'indice**
- rétablissement de la **journée de carence**
- **suppression** de milliers d'**emplois aidés**
- **augmentation** de la **CSG sans garantie de compensation**.

Des enseignant·e·s mieux payé·e·s dans tous les autres pays de l'OCDE !



Nouveau gel du point d'indice

La **valeur** du point d'indice était déjà restée **gelée** de juillet **2010** à juillet **2016** avant une mesure de dégel de 1,2% obtenue en 2016.

Le gouvernement a annoncé un nouveau gel en 2017 et également en 2018 : c'est inacceptable. Les fonctionnaires ont déjà subi près de **9% de perte** de pouvoir d'achat depuis **7 ans**, en tenant compte de l'inflation et de l'augmentation de la retenue pour la retraite sur le traitement brut. C'est en moyenne une baisse de plus de 1% par an sur le salaire net à payer !

Le raisonnement du ministre conduit à ce qu'une « *carrière* » se limite à tenter de remonter via les avancements d'échelon ou de grade un escalator qui descend, suite à cette baisse du pouvoir d'achat ! Et quand l'escalator descend, c'est l'attractivité d'un métier qui est remise en cause et au final la reconnaissance des qualifications des agents qui est bafouée.

Dans les **années 1980**, un **enseignant** en début de carrière (recruté au **BAC**) **gagnait** l'équivalent de **1,8 Smic par mois, aujourd'hui** (recruté **BAC+5**) il n'en gagne plus que **1,25**.

Jour de carence : injuste et inefficace !

Le rétablissement du **jour de carence** en cas de congé maladie représente une double peine pour les fonctionnaires : en plus de constituer une nouvelle amputation de leur pouvoir d'achat, il punit les agents, considérant qu'ils sont coupables d'être malades. Et cela est renforcé pour les **enseignants**, particulièrement **exposés aux maladies** et ne bénéficiant d'**aucune médecine de prévention**.

Le jour de carence est inefficace. Les données comparatives pour les salariés du privé le confirment, il conduit à différer l'arrêt de travail et à dégrader davantage l'état de santé du salarié. Les arrêts sont donc moins nombreux mais plus longs.

Parler d'équité avec le privé est injuste lorsque pour **deux tiers des salariés du privé les jours de carence sont compensés par l'employeur**. Plutôt que s'aligner sur les conditions les plus défavorables, il faudrait au contraire mieux protéger les salariés du privé qui sont les moins bien couverts.

Suppressions des emplois aidés

Le gouvernement a annoncé la diminution des emplois aidés. Dans l'Education nationale, ce plan social se traduit par une suppression de 23 157 emplois et un retour brutal à Pôle emploi pour ces salariés. Malgré la priorité donnée à l'accompagnement des élèves en situation de handicap, des milliers d'élèves ont dû faire la rentrée avec peu ou pas d'accompagnement.

Augmenter la CSG pour perdre en pouvoir d'achat ?

Le gouvernement s'était engagé à **augmenter** de **1,7 % la CSG** (contribution sociale généralisée) et à **supprimer** les **cotisations sociales** pour que « chaque actif puisse mieux vivre de son travail ». Cela constitue une **augmentation de pouvoir d'achat** pour les **salariés du privé**, mais **pas** pour les **fonctionnaires** contrairement aux engagements de campagne.

Ceux-ci n'étant pas assujettis aux cotisations chômage et maladie, le 1 % de contribution exceptionnelle de solidarité serait supprimé et le **manque à gagner** d'environ **0,7 %** serait complété par une indemnité.

Ce scénario pourrait se traduire par une perte de rémunération. Les modalités de calcul de cette indemnité telles qu'elles sont proposées par le ministère ne sont pas acceptables. Les nouveaux recrutés de la fonction publique n'en bénéficieraient pas et verraient ainsi leur rémunération nette diminuée de 0,7 %

*Les enseignants œuvrent chaque jour au bon fonctionnement
du service public d'éducation.*

Nous vous remercions de votre compréhension